



ARRÊTÉ DU MAIRE n° 29-2025

Arrêté portant permission d'installation d'une base de vie et de stockage des matériaux pour les travaux route de Cormelles

Monsieur le Maire de Grentheville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-2 et L2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R110-1 et suivants,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu la demande du 29 avril 2025 par laquelle la société Lafosse et Fils lieu-dit Maizeret 14940 Sannerville sollicite l'autorisation d'installer un échafaudage, une base de vie et de stockage des matériaux route de Cormelles à compter du 19 mai 2025 et jusqu'au samedi 28 juin 2025

ARRÊTE :

Article 1 La société LAFOSSE et Fils- lieu-dit Maizeret-14940 Sannerville est autorisée à occuper le domaine public pour l'installation d'une base de vie et de stockage des matériaux route de Cormelles, à charge pour elle de se conformer aux dispositions portant règlement général sur la conservation et de la surveillance des voies communales ainsi qu'aux conditions spéciales d'exécutions suivantes :

Base de vie : La base de vie sera disposée de manière à ne jamais entraver l'écoulement des eaux sur la voie publique ou ses dépendances. L'installation doit être signalée. Le permissionnaire est tenu de respecter les règles et le régime du stationnement existant dans la voirie. L'emprise sur la voie publique ne pourra excéder 2 mètres de largeur sur 5 mètres de longueur. Le permissionnaire sera tenu pour seul responsable de tout accident qui pourrait survenir du fait de son installation ou par défaut ou insuffisance de signalisation de son chantier.

Article 2 La présente autorisation est accordée à titre précaire à compter du 19 mai 2025 jusqu'au samedi 28 juin 2025.

Article 3 L'autorisation est rigoureusement personnelle, toute occupation du domaine public par une tierce personne est totalement interdite.

Article 4 Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. Toute dégradation de la voirie ou des installations publiques causée par ces travaux devra être réparée à l'identique et à la charge de la société LAFOSSE et Fils lieu-dit Maizeret à Sannerville.

- Article 5 Transmission pour exécution du présent arrêté :
- Monsieur le Président de la CU Caen la mer
 - Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Bretteville sur Laize
 - Le SDIS
- Article 6 Le présent arrêté sera affiché en mairie et notifié à la société LAFOSSE et FILS lieu-dit Maizeret-14940 Sannerville.
- Article 7 Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent arrêté, étant précisé que celui-ci peut faire l'objet :
- D'un recours gracieux auprès de la mairie de Grentheville dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- D'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Grentheville, le 2 mai 2025
Le Maire,
Emmanuel BELLEE



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

803054384



N° 14023*01

Le demandeur Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : LANGLAIS-MARCHESINI Prénom : CAMILLE
Dénomination : SANNERVILLE Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Chez Sogelink
Code postal 6 9 1 3 4 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
Téléphone 0 6 1 8 9 3 5 2 1 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : lafosse-et-fils-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Route de Cormelles
Code postal 1 4 5 4 0 Localité : GRENTHEVILLE
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾ N° de chantier délivré par la Collectivité :

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres
Dépôt ou Stationnement <input checked="" type="checkbox"/> ⁽²⁾	Saillie ou Surplomb <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Aménagement d'accès <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Ouvrages divers <input type="checkbox"/> ⁽¹⁾
Station service <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>	Création <input type="checkbox"/>	
Autres <input type="checkbox"/>			
Date prévue de début d'application 1 9 0 5 2 0 2 5		Durée d'application (en jours calendaires) : 4 0	

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) : matériaux 15m²/échafaudage 50m²/roulotte de chantier autonome nullm?

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers ⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
 Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	<input type="text"/> mètres	<input type="text"/> mètres
Tranchée transversale	<input type="text"/> mètres	<input type="text"/> mètres
Fonçage	<input type="text"/> mètres	<input type="text"/> mètres

Aménagement de surface ou équipements :
 Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
 Autres (à préciser) :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

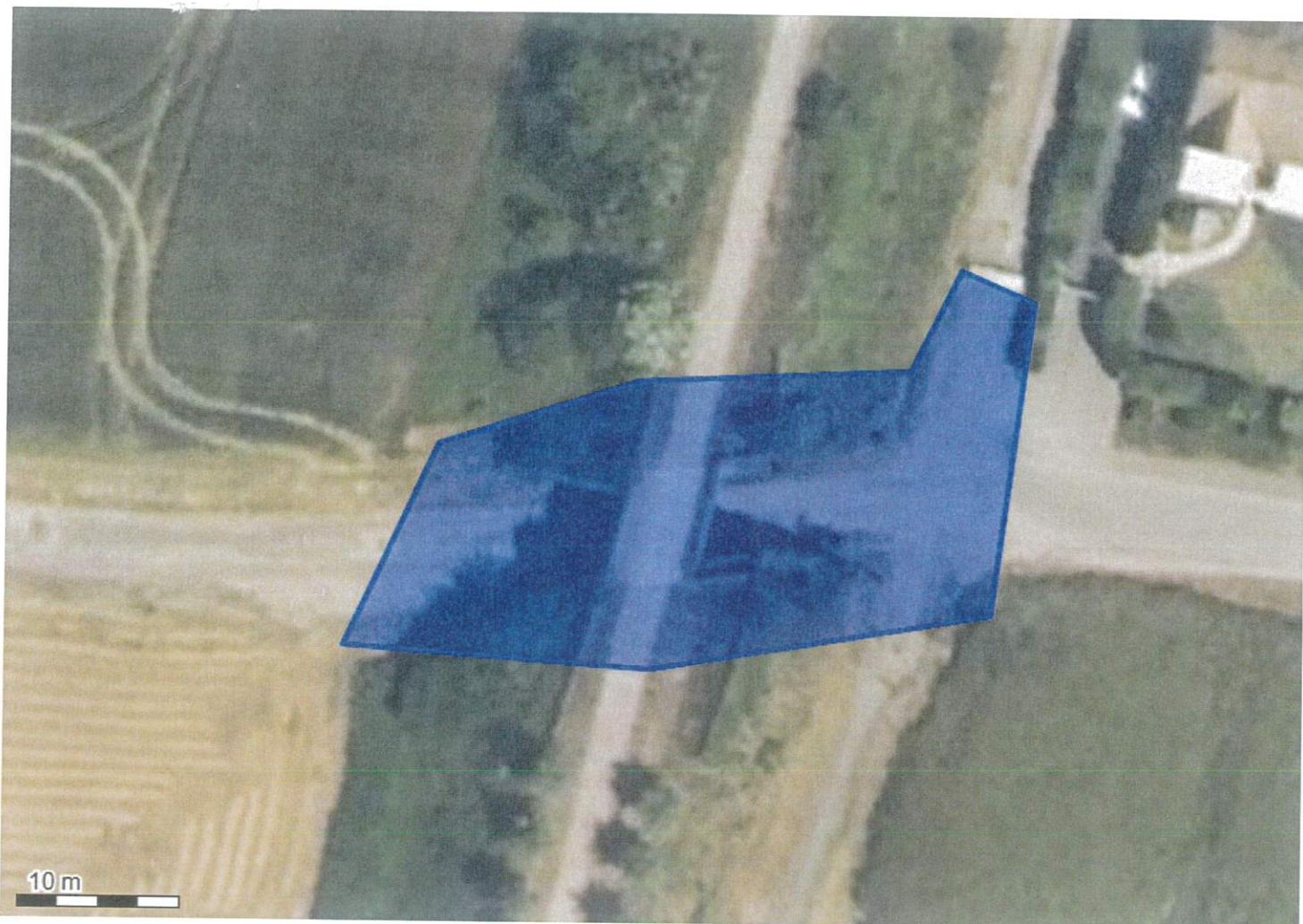
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DARDILLY CEDEX Le : 2 | 9 | 0 | 4 | 2 | 0 | 2 | 5

Nom : DEVRIENDT Prénom : MAXIME Qualité :



(3) Extrait cadastral ou équivalent



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-0.29650153,49.1485711 -0.29633255,49.14860618 -0.29610188,49.14861319 -0.29605896,49.14866932 -0.29599727,49.14865178 -0.29603214,49.14847815 -0.29632182,49.14844658 -0.29658199,49.14845885 -0.29650153,49.1485711</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(49.148571 -0.296502);(49.148606 -0.296333);(49.148613 -0.296102);(49.148669 -0.296059);(49.148652 -0.295997);(49.148478 -0.296032);(49.148447 -0.296322);(49.148459 -0.296582);(49.148571 -0.296502);
```

